

5 Le français en Belgique¹

1. Introduction

En Belgique, le français partage avec le néerlandais et l'allemand le statut de langue nationale et officielle. Il est essentiellement parlé en Wallonie, région qui se situe dans la moitié sud du pays et qui comprend cinq provinces – Brabant-wallon, Hainaut, Liège, Luxembourg et Namur². La capitale, Bruxelles, est officiellement bilingue français-néerlandais, même si les francophones y sont largement majoritaires et que, dans les faits et de par son statut de capitale européenne, plusieurs dizaines de langues y sont parlées.

La partie francophone de la Belgique couvre plusieurs zones dialectales. Ainsi, si l'ouest correspond à la zone dialectale picarde, le centre et l'est appartiennent à la zone dialectale wallonne, qui comprend le wallon-picard, le namurois, le liégeois et le wallon-lorrain. Le territoire bruxellois, quant à lui, recouvre une zone dialectale germanique. Le français parlé en Belgique se caractérise par le fait que le passage des langues régionales au français est relativement récent – début du XX^e siècle – et qu'il s'y est donc fait en quelques générations seulement.

Les études récentes ont relevé des différences dans la prononciation du français selon les régions et selon les profils sociolinguistiques des locuteurs. Ainsi, même s'il paraît plus adéquat de parler de variétés belges au pluriel, on peut tout de même identifier certains traits saillants qui caractérisent la plupart d'entre elles, tant au niveau segmental que prosodique.

2. Inventaire phonémique

2.1 Voyelles

Contrairement au FR, dans les variétés belges, la durée vocalique joue un rôle phonologique en syllabe finale ouverte, notamment pour des formes

1. Rédigé par Alice Bardiaux, Isabelle Racine, Anne Catherine Simon et Philippe Hambye.

2. À noter qu'une petite partie de l'est de la Wallonie est germanophone.



féminines (ex. *soutenu* [sutny] vs *soutenue* [sutny:], *compagnie* [kõpani:]) ☺. En outre, certains mots ont conservé leur voyelle historiquement longue. Ainsi, *fête* [fɛ:t] s'oppose encore à *faites* [fɛt] ☺.

Au niveau du timbre, si l'inventaire phonémique des variétés belges est globalement similaire à celui du FR, les différences se situent plutôt dans la distribution et les règles de combinaison. Concernant les voyelles moyennes, l'opposition entre /ɔ/ et /o/ se maintient, à la fois en syllabe finale (*pomme* vs *paume*) et en position non accentuée (*botté* vs *beauté*) ☺. Pour /ɛ/ et /e/, si l'opposition est aussi observée en syllabe finale (*piquet*/ *piquais* vs *piqué/piquer*) ☺, elle est moins stable en position non accentuée. Toutes ces oppositions semblent toutefois en perte de vitesse puisqu'elles sont moins attestées chez l'ensemble des locuteurs jeunes. Enfin, même si la plupart des locuteurs n'opposent pas les voyelles de *jeune* et *jeûne*, les deux voyelles [œ] et [ø] coexistent, sans obéir à la loi de position (ex. [ø] dans *creux* et *creuse* et [œ] pour *meurtre* et *peuple*) ☺. L'opposition entre [a] et [ɑ], souvent mentionnée comme une particularité des variétés belges dans les descriptions traditionnelles, n'a jamais été systématique et semble avoir disparu chez l'immense majorité des locuteurs. Si toutefois elle est présente, elle se combine systématiquement avec une différence de durée (ex. *patte* [pat] vs *pâte* [pɑ:t]) ☺. Enfin, concernant les nasales, on peut relever la disparition progressive de [ã] au profit de [ɛ̃] puisque, dans les enquêtes récentes, seule la moitié des locuteurs distinguent encore *brun* [bʁã] de *brin* [bʁɛ̃], l'autre moitié produisant les deux mots avec la même voyelle ([bʁɛ̃]) ☺.

2.2 Glissantes et consonnes

Toutes les glissantes et les consonnes du français parlé en Belgique font également partie de l'inventaire consonantique du FR.

3. Allophonie et contraintes phonotactiques

3.1 Voyelles

Si, au niveau du timbre, les variations ont déjà été commentées ci-dessus, concernant l'allongement vocalique, on peut relever qu'il est parfois accompagné, chez les locuteurs âgés ou moins éduqués, de l'insertion d'un appendice semi-vocalique (ex. *épée* [epe:j]) ☺.

3.2 Glissantes

Les variétés belges se démarquent du FR par une tendance plus marquée à la diérèse, accompagnée parfois pour /i/ de l'insertion de la glissante correspondante [j] (ex. *nier* [ni.je], *scier* [si.je], contre [nje] et [sje] en FR) ☺. L'âge semble toutefois avoir un effet puisque la diérèse est plus fréquente chez les locuteurs âgés. Par ailleurs, les variétés belges connaissent souvent [w] là où en FR on trouve [ɥ] (ex. *huit* [wit]) ☺. [ɥ] fonctionne tout de même comme allophone de /y/ dans certaines positions (ex. *muette* peut être prononcé [mɥet] ou [my.et] mais jamais *[mwet]).

3.3 Consonnes

Les consonnes en position finale de mot sont soumises à dévoisement, ce qui peut s'expliquer de deux manières différentes en fonction des régions. Dans les régions appartenant à la zone dialectale wallonne, les locuteurs semblent avoir intégré une contrainte qui favorise le dévoisement consonantique en fin de syllabes, de mots ou d'unités prosodiques³ (ex. *moi, je vois Claude* [mwazɥwaklot] ☺ ; *passage à niveau* [pasaʃanivo] ☺ ; *sa mère lui lave les cheveux* [lɥilafleʃfø] ☺). Ce trait étant socialement marqué, il est moins présent chez les jeunes générations et les locuteurs avec un haut degré d'éducation. Ce dévoisement est à distinguer de l'assimilation régressive, qui se produit généralement en FR devant une consonne sourde et que l'on trouve également dans les variétés belges (ex. *les choses qu'il a faites* [leʃoskilafet]). En outre, chez les locuteurs belges âgés, on observe une tendance à la palatalisation des occlusives apico-dentales devant [j] (ex. *entier* [ãtʲe]) ☺.

4. Aspects prosodiques

Des études perceptives ont montré que les Belges sont capables de distinguer assez aisément leurs pairs de locuteurs français. Un certain nombre d'auteurs ont suggéré que cette capacité d'identification est également basée sur des caractéristiques prosodiques. Deux éléments de variation ont été mis en évidence : d'une part des différences au niveau de l'accentuation et de l'intonation et, d'autre part, au niveau de la vitesse de parole.

3. Suite d'un ou plusieurs mots lexicaux et les clitiques associés terminée par une syllabe accentuée.

4.1 Accentuation et intonation

Les variétés belges se distinguent du FR par la présence de contours mélodiques spécifiques, portant généralement sur les deux ou trois dernières syllabes d'un groupe prosodique. Des études récentes ont montré que ces contours typiques sont caractérisés par des allongements vocaliques. Ainsi, un allongement important de la syllabe pénultième de groupe prosodique par rapport à la syllabe finale, elle-même particulièrement longue également (ex. *seraient témoins des millions d'électeurs*) ⑤, constituent des indices acoustiques perçus comme régionalement marqués. Cet allongement de la syllabe pénultième (ex. *le traitement* [tʁe:tmã] ⑤) est parfois associé à une hauteur mélodique plus importante, rendant la syllabe pénultième d'autant plus saillante (ex. *elle a un lancement*) ⑤.

4.2 Vitesse d'articulation

L'un des stéréotypes souvent attribué aux Belges est qu'ils parlent lentement. Des études récentes confirment en partie cette hypothèse. Les locuteurs belges ayant un accent régional marqué parlent en effet moins vite que ceux ayant un français perçu comme plus standardisé. Ce paramètre paraît toutefois sensible à l'âge – les jeunes articulant d'une manière générale plus rapidement que les locuteurs plus âgés – tendance que l'on observe également dans d'autres régions, dans les variétés suisses romandes notamment.

5. Variation diatopique

5.1 Voyelles

En syllabe pénultième, dans la région liégeoise, la longueur vocalique semble se combiner avec des contours prosodiques spécifiques (syllabe pénultième longue et haute) et une fermeture des voyelles ouvertes, notamment sur des mots contenant la graphie <ai> (ex. *maison* [me:zɔ̃], *vraiment* [vʁe:tmã], *caisse* [ke:s]) ⑤. En outre, dans les enquêtes menées à Liège et à Gembloux, on observe une tendance, chez certains locuteurs âgés ou moins éduqués, à ouvrir certaines voyelles (ex. *pied* [pje], *ici* [ɪsɪ] ⑤), surtout en position non accentuée, mais rien ne suggère cependant qu'il s'agit de spécificités restreintes uniquement à ces deux régions. Enfin, si les oppositions /ɔ/-/o/ et /ɛ/-/e/ semblent en perte de vitesse chez les locuteurs jeunes, on observe également cette tendance dans la région de Tournai, proche de la frontière avec la France et où le français parlé se rapproche davantage du FR.



5.2 Consonnes

Chez certains locuteurs âgés de la région liégeoise, on note la présence d'une fricative glottale [h] dans certains mots avec un <h> graphique à l'initiale (ex. *Henri* [hãʁi]) ⑤.

Références

- Bardiaux, A., Simon, A. C. & Goldman, J.-P. (2012). La prosodie de quelques variétés de français parlées en Belgique. In A. C. Simon (éd.), *La variation prosodique régionale en français*. Bruxelles : De Boeck/Duculot, 65-87.
- Francard, M. (1993). Entre *Romania* et *Germania* : la Belgique francophone. In D. de Robillard & M. Beniamino (éds), *Le français dans l'espace francophone*, tome 1. Paris : Honoré Champion, 317-336.
- Hambye, P. (2005). *La prononciation du français contemporain en Belgique. Variation, normes et identités*. Thèse de Doctorat, Université catholique de Louvain.
- Simon, A. C. & Hambye, P. (2012). The variation of pronunciation in Belgian French: from segmental phonology to prosody. In R. Guess, C. Lyche & T. Meisenburg (éds), *Phonological Variation in French: Illustrations from Three Continents*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, 129-149.
- Warnant, L. (1997). Phonétique et phonologie. In D. Blampain, A. Goosse, J.-M. Klinkenberg & M. Wilmet (éds), *Le français en Belgique. Une langue, une communauté*. Louvain-la-Neuve : Duculot, 63-174.